



Dispositif Relais en Vendée

Equipe

Un coordonnateur :

M. J-François BOYER

Une éducatrice PJJ :

Mme Stéphanie GILLES

Un assistant d'éducation :

M. Laurent PLAIRE

Des enseignants complémentaires :

Equipe élargie pour les réunions de régulation et de synthèse du mercredi :

Une Conseillère d'Orientation

Psychologue :

Mme Sylvie MAHEO

**Une Assistante Sociale,
conseillère technique :**

Mme Catherine OLVAS

Un représentant du collège :

Mme Alexandrine VAILLANT,
Principale-Ajointe du collège
support Les Gondoliers.

Public concerné

Des élèves du second degré, sous obligation scolaire, des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Malgré les mesures d'aide et de soutien mises en oeuvre par le collège, les élèves continuent de se situer dans un rejet de l'institution scolaire. Cette posture peut se manifester par :

Un refus d'investissement scolaire .

Des difficultés à respecter les règles de la vie collective.

Un absentéisme massif non justifié.

Un comportement d'agressivité ou de repli.

Le dispositif relais ne se substitue pas à l'enseignement adapté ou spécialisé.

Admission

Suite à une équipe éducative, en accord avec la famille et avec la bonne volonté de l'élève, le chef d'établissement peut constituer un dossier qu'il devra envoyer à la DIVEL afin que la commission d'admission puisse l'étudier.
cf calendrier des dates de dépôt et des commissions.

L'engagement de l'élève et de sa famille est un préalable important pour optimiser le temps de prise en charge en classe relais.

Un enseignant référent est désigné pour suivre l'élève le temps de sa prise en charge par le dispositif.

Si le dossier est accepté, vous recevrez une lettre de confirmation et l'équipe du dispositif relais vous contactera pour convenir d'une rencontre afin de définir les objectifs du temps d'accueil.

Informations pratiques

Sessions à temps plein

Accueil des élèves au collège les Gondoliers à La Roche-sur-Yon pour une durée de quatre à sept semaines.

Cet accueil s'effectue quatre jours par semaine, le mercredi étant réservé aux réunions de régulations et aux réunions de l'équipe de terrain.

Parcours individualisés

Appui aux établissements pour la mise en œuvre de parcours individualisés à destination des élèves décrocheurs ne relevant pas des sessions d'accueil à temps plein.

Prévention du décrochage

Accompagnement et outillage des équipes éducatives porteuses de dispositifs internes de lutte contre le décrochage.

Objectifs

Le dispositif relais propose un accueil temporaire personnalisé dans l'objectif de réinsérer les jeunes accueillis dans un parcours scolaire apaisé.

Pour cela, les objectifs visés sont :

- Restaurer l'estime de soi de chaque élève afin qu'il ait de nouveau confiance dans ses capacités d'apprentissage.
- Redonner du sens à la scolarité afin de la réinvestir.
- Apprendre à vivre et faire ensemble.
- Mettre l'élève dans une dynamique de projet.
- Restaurer et maintenir le lien entre la famille et l'École.

Accompagnement

Accueil des élèves et des familles en début de session par le coordonnateur du dispositif relais.

Rencontre des familles au collège ou à domicile organisée par l'éducatrice.

Compte-rendu envoyé à la famille et au collège d'origine après chaque réunion de régulation.

Entrevue individualisée de bilan pour les jeunes et les familles et compte rendu pour le collège d'origine en fin de session.

Accompagnement des équipes éducatives du collège d'origine lors du retour du jeune. Communication des positionnements effectués en début de session et du travail effectué avec les jeunes.



Contact :

Collège Les Gondoliers
9 rue Champlain
85000 La Roche-sur-Yon

Tél : 02 51 36 21 90 / Mèl : classe.relais85@ac-nantes.fr